



ETE 2020

LLAFRANC
ESPAGNE

CAP SUR LA COSTA BRAVA
12-16 ANS

088 014 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

ADRESSE DU CENTRE

**Centre de Vacances L'Albatros
Groupe Vacances Pour Tous 88
Paratge de Farena,2
17211 LLAFRANC GIRONA (Espagne)**

TRANSPORT

En car au départ de Bar-Le-Duc, Reims, Metz, Nancy, Épinal, Mulhouse, Strasbourg, Besançon, Dijon, jusqu'à Llafranc. Voyage de nuit à l'aller et au retour, donc départ la veille et retour le lendemain des dates indiquées. Préacheminement en train au départ de Paris jusqu'à Perpignan puis car. En car au départ de Lyon jusqu'à LLafranc.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas servi : le déjeuner

Dernier repas servi : le dîner (repas froid pendant le trajet retour)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A DONNER AU MOMENT DU DÉPART

L'absence de l'un de ces documents peut compromettre le départ de votre enfant

- **La fiche sanitaire de liaison complétée et signée**
Cette fiche est très importante en cas de problème médical ou d'accident, il faut donc la remplir avec attention
- **La photocopie de votre carte d'assuré social ou l'attestation de votre CPAM (à glisser dans l'enveloppe fiche sanitaire de liaison)**
- **La carte d'identité ou passeport en cours de validité.**
- **L'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646*01 signé par la personne titulaire de l'autorité parentale)**
- **La Carte Européenne d'Assurance Maladie (à demander à votre CPAM)**
- **L'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques,**
- **L'enveloppe d'argent de poche**
- **Toute correspondance utile au directeur.**

A mettre dans la valise : la fiche trousseau

SITE

► Llafranc est un port de plaisance renommé situé près de la mer et de la montagne sur la commune de Palafrugell à 90 km de la frontière française et à 120 km de Barcelone. Le centre de vacances « L'Albatros » est implanté à 500 m du centre ville et à 600 m de la plage de Llafranc. Il est équipé d'un court de tennis, de terrains de sport (foot, volley), et d'une piscine.

► Les participants sont hébergés en pension complète en chambres de 5 à 6 lits avec salle de bains complète et terrasse. 4 salles d'activités polyvalentes, salle à manger, salle TV.

ACTIVITES

- **Une séance de Snorkeling :**

Activité de loisir aquatique où l'on peut observer les fonds marins en nageant à la surface de l'eau équipé de palmes, masque et tuba. Départ du port de l'Estartit dans un magnifique bateau, arrêt dans une crique aux Iles Medes, découverte des superbes fonds marins peuplés de poissons et de coraux.

- **Une séance de bouée ou banane tractée :**

Assis en file indienne sur la banane ou en rond sur la bouée vous partagerez des moments de franche rigolade entre amis, habillé d'un gilet de sauvetage et accompagné par des moniteurs professionnels vous sillonnerez les vagues en toute sécurité.

Une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (document joint) est obligatoire pour la pratique de ces activités.

- **Une journée au parc aquatique de Lloret del Mar :**

A environ 1h de Llafranc, un monde aquatique de 140 000 m² avec des attractions dans un environnement naturel : kamikazes, toboggans, piscines à vagues, incroyables montagnes russes aquatiques.

- **Une journée à Barcelone :**

A 90 km de Llafranc, découverte de la capitale administrative et économique de la Catalogne. Visite de la Sagrada Familia, du parc Güel (créé par Gaudi avec ses bancs multicolores et sa vue imprenable sur la ville), parcours dans Barcelone à la découverte des œuvres de Gaudi, le village olympique et la vieille ville. Cette journée se déroulera selon les envies de chacun.

Visite du mythique « Camp Nou »

Pénétrez dans les coulisses, marchez sur les pas des légendaires footballeurs, passés et actuels, du FC Barcelone en visitant le stade par vous-même. Visitez le vestiaire avant de traverser le tunnel du stade et de sortir sur la pelouse, découvrez la tribune présidentielle, la salle réservée à la presse et la salle de télévision.

Participation aux soirées de la ville et aux manifestations estivales locales.

Autres activités : grands jeux, organisations de tournois, animations et soirées récréatives variées,

Participation aux soirées de la ville et aux manifestations estivales locales

Le car à disposition sur place permettra les déplacements pour les visites.

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement comprend :**

- Un directeur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il coordonne son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants, dont un animateur titulaire du diplôme de surveillant de baignade.
- Un assistant sanitaire sera en charge du suivi des traitements médicaux.

► L'équipe pédagogique favorisera pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant. Celle-ci comporte divers aspects dans lesquels chacun est nécessairement impliqué. Tout peut être discuté, mais avec la volonté de mettre en place des règles acceptées par tous !

La vie collective c'est d'abord le respect des autres et de leurs différences, ce sont des responsabilités partagées pour mettre en place la meilleure organisation possible, assurant la sécurité de tous, une bonne hygiène, ménageant des temps de liberté dans un cadre négocié : lieu, durée, fréquence, mesures de sécurité.

ATTENTION !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, les frais de retour à votre charge...

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Nous mettons à votre disposition un serveur vocal :

- 1 - Après le voyage aller ou pendant le séjour (tous les 3 ou 4 jours), composez le 08.92.69.01.30
- 2 - Suivez le guide... ou composez le code d'accès de votre séjour :

918837 du 06/07 au 17/07/2020

918839 du 03/08 au 14/08/2020

918838 du 19/07 au 30/07/2020

918840 du 16/08 au 27/08/2020

ATTENTION !

Pour consulter notre service (0,40 € la minute), il est indispensable d'utiliser un téléphone à touches musicales, comportant les touches * et # (type cabine publique).

Un poste relié à un standard peut ne pas pouvoir se connecter à ce serveur :

- s'il est nécessaire de composer le 0 et le 9 pour prendre la ligne,
- si l'accès à certains services est restreint.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :**

A partir de 13 ans le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Important : Tout le linge doit être marqué au nom du jeune (marqueur indélébile ou bande cousue). Eviter les vêtements de valeur.

Il est nécessaire de fournir à votre enfant tout ce qui est nécessaire :

Pour se protéger du soleil :

- lunettes, chapeau, crème solaire.

Pour les randonnées pédestres :

- une gourde, un petit sac à dos et une bonne paire de baskets.

Le linge devra être peu fragile et facilement lavable, il n'y a pas de laverie sur le centre mais des dosettes de lessive seront distribuées.

► **Argent de poche :** A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien sur le centre ; il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent, un montant de 10 à 15 € par semaine nous semble une somme raisonnable. Vous trouverez dans le dossier de voyage une enveloppe prévue à cet effet.

► **Santé :** **Nous insistons particulièrement sur la fiche de renseignements médicaux qui doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire.**

N'oubliez pas de nous communiquer tous les renseignements utiles (allergies, régime alimentaire...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

► **Téléphone :** la couverture réseau sur le centre n'est pas optimale, par contre il est possible d'utiliser le réseau WIFI pour pouvoir communiquer avec votre enfant grâce à l'application Whatsapp (gratuite).

► **Téléphone mobile :** Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant l'usage abusif du téléphone peut nuire à l'ambiance générale du séjour, l'équipe proposera des périodes d'utilisation qui seront communiquées aux parents.

► **Objet de valeur :** La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone, console de jeux, vêtements de marque, bijoux, appareil photo numérique...)

Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

ASSURANCE

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable, tablettes, lecteurs MP3 ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

En cas d'accident corporel, une déclaration sera faite auprès de notre assurance, elle intervient en complément des remboursements de la CPAM et de votre mutuelle.

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurances, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurances des biens

IMPORTANT

A RENVoyer AU PLUS TARD UNE SEMAINE AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR

- Une copie de la fiche de renseignements médicaux complétée avec précision et la photocopie du carnet de vaccination :
- Par mail : vacances-cs@fol-88.com
- Ou par courrier à l'adresse ci-dessous
Vacances Pour Tous 15 rue Général de Reffye 88000 EPINAL

L'absence de ce document peut nous amener à refuser l'accueil de votre enfant sur le centre.

(article R.227-7 du Code de l'action sociale et des familles)

A DONNER AU DÉPART

- L'original de la fiche de renseignements médicaux et la copie du carnet de vaccinations
- La carte d'identité ou passeport en cours de validité
- L'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa n°15646* signé par la personne titulaire de l'autorité parentale et photocopie de sa pièce d'identité)
- La Carte Européenne d'Assurance Maladie (à demander à votre CPAM)
- Une enveloppe contenant l'argent de poche
- Toutes informations pouvant être utiles au directeur pour le bon déroulement du séjour
- L'attestation d'aptitude préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques

A METTRE DANS LA VALISE

- La fiche trousseau

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Le test est à effectuer en piscine

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom et prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012 :

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau
ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive, voile, organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres
-pour la pratique du canoë, du kayak et de la nage en eau vive
-pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres
pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|



Signature :

